

**Assurance**

Type de document	Durée de conservation	Précisions
Quittances et primes	2 ans	Quittances, avis d'échéance, preuve du règlement, courrier de résiliation, accusé de réception.
Contrats d'assurance habitation et automobile	Durée du contrat + 2 ans	Contrat conservé tant qu'il n'est pas résilié puis 2 ans après sa résiliation.
Dossier « dommages corporels »	10 ans	Factures, expertises et certificats médicaux conservés 10 ans après la fin de l'indemnisation, voire plus longtemps si des séquelles sont prévisibles.
Assurance vie et assurance décès	Durée du contrat + 10 ans	Possibilité pour le bénéficiaire de faire valoir ses droits pendant 10 ans à partir de la date à laquelle il a eu connaissance du contrat.

**Voiture**

Type de document	Durée de conservation	Précisions
Contravention	3 ans	À compter de la condamnation.
Facture (achat, réparation)	Durée de conservation du véhicule	

**Banque**

Type de document	Durée de conservation	Précisions
Chèques à encaisser	1 an et 8 jours	Passé ce délai, la banque n'a pas à le payer.
Prêt à la consommation, prêt immobilier	2 ans	À compter de la dernière échéance de l'emprunt.
Relevé de compte, virement, prélèvement, remise de chèque ou d'espèce, talon de chèque	5 ans	Délai de l'action civile.

**Famille**

Type de document	Durée de conservation	Précisions
Actes d'état civil (copies intégrales et extraits)	Indéfinie	Valables en principe sans limitation de date.
Remboursements des cotisations d'allocations familiales	3 ans	Délai de 3 ans pour réclamer le remboursement des sommes indûment versées.
Jugement de divorce, adoption	Indéfinie	En cas de perte, une copie sera fournie par le tribunal.
Acte de reconnaissance d'un enfant	Indéfinie	La Mairie peut en délivrer une copie
Mariage	Indéfinie	En cas de perte du contrat de mariage s'adresser au notaire qui l'a établi.
Livret de famille	Indéfinie	En cas de perte, un duplicata peut être obtenu à la mairie.
Testament, succession	Indéfinie	

**Logement**

Type de document	Durée de conservation	Précisions
Facture d'électricité et de gaz	2 ans	Valables en principe sans limitation de date.
Facture d'eau	2 ou 4 ans	Pour un prestataire public : 4 ans Pour un prestataire privé : 2 ans
Facture de téléphone	1 an	
Facture liées aux travaux	10 ou 30 ans	Dépend de la nature des travaux.
Certificat de ramonage	1 an	
Attestation d'entretien des chaudières	2 ans	En cas de perte, un duplicata peut être obtenu à la mairie.
Titre de propriété	Indéfinie	Jusqu'à la revente.
Charges de copropriété et correspondances avec le syndic	10 ans	
Procès-verbaux des assemblées de copropriété	10 ans	Délai de contestation des décisions prises par les assemblées.
Contrat de location	Durée de la location + 5 ans	État des lieux et quittance de versement du dépôt de garantie à conserver jusqu'au remboursement.
Inventaire du mobilier pour les locations meublées	Indéfinie	Pendant toute la durée de la location.
Quittance de loyer	5 ans	

**Impôts et taxes**

Type de document	Durée de conservation	Précisions
Déclaration de revenus et avis d'imposition sur le revenu	3 ans	À compter de l'année qui suit l'imposition. Ex : déclaration 2009 à conserver jusqu'à la fin 2012.
Avis d'impôts locaux	1 an	À conserver jusqu'à la réception de l'avis suivant car ce document peut servir pour différentes démarches.

**Travail**

Type de document	Durée de conservation	Précisions
Bulletin de salaire, contrat de travail, certificats de travail, attestations de pôle emploi	Indéfinie	Jusqu'à la liquidation de la retraite.
Pièces utiles pour réclamer le paiement	5 ans	Délai de 3 ans pour réclamer le remboursement des sommes indûment versées.
Allocations chômage	2 ou 3 ans	Délai de 2 ans pour les allocations chômage. Délai de 3 ans pour réclamer les sommes indûment versées.
Titres de paiement de la pension de retraite	Indéfinie	Ils peuvent être demandés pour le calcul des droits à la pension de réversion, s'il y a lieu.